



COMMISSION SPORTIVE RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DIVISION RÉGIONALE HONNEUR ADULTES ARCS À POULIES

RÈGLEMENT

A. Définition

La Division Régionale Honneur permet d'offrir aux clubs de préparer des équipes à la Division Régionale Excellence arc à poulies. C'est le 1^{er} niveau de la filière équipe. Elle est composée de 2 manches et d'une finale basées sur le TAE distance internationale. Une ou plusieurs zones sont créées selon le nombre d'équipes engagées.

B. Présentation

La mixité H/F est admise.
Un club ne peut inscrire qu'une seule équipe par catégorie.

Les clubs ayant une ou plusieurs équipes dans des divisions supérieures pourront participer à ce championnat, sous condition de non-participation dans leur équipe de DR Honneur, de leurs meilleurs archers du classement national TAE international de l'année précédente (transfert compris) dans les catégories scratch arc classique hommes et femmes. Seules les moyennes supérieures à 450 points en TAE international seront prises en compte dans le tableau ci-dessous :

Equipe 1	Equipe 2	Equipe en DR Honneur CO
D1AP	-	3 archers grillés
DRE CO	-	3 archers grillés
D1AP	DRE CO	6 archers grillés

Par exemple :

Le club de X a une équipe femme qui tire en D1AP et une équipe homme qui tire en DRE arc à poulies, il peut inscrire une équipe mixte en DR Honneur arc à poulies sans les 6 archers (3 femmes et 3 hommes) les mieux classés en TAE international l'année précédente.

Composition des équipes

- ⇒ Equipe de 3 tireurs minimum (avec possibilité d'un remplaçant) et un coach si possible
- ⇒ Archer étranger : selon règlement fédéral
- ⇒ La règle des transferts est la règle nationale
- ⇒ Les archers d'une équipe peuvent être différents en cours de saison
- ⇒ Tenue identique (de club ou blanche) pour toute l'équipe

- ⇒ La composition de l'équipe, transmise au club organisateur lors de l'inscription, peut être modifiée le jour de la compétition (dépôt de la composition de l'équipe au greffe)
- ⇒ Si le club a transmis au club organisateur une composition d'équipe ne comprenant que 3 archers, il ne sera pas possible d'aligner 4 archers le jour de la compétition

C. Inscriptions

Les clubs qui souhaitent participer à la DR Honneur devront valider leur inscription accompagnée de son règlement et envoyer l'ensemble au Comité Régional **avant la date fixée**.
Le Comité Régional publiera sur son site la liste des équipes engagées dans la compétition DRH.

- Inscription des équipes : **100 euros par équipe Adultes** (chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes).

Ce paiement comprend l'ensemble des engagements d'une équipe de 4 archers (même s'ils ne sont que 3), pour leurs participations aux 2 manches.

- Inscription à la Finale (si qualification à la suite des 2 manches) : **50 euros par équipe Adultes** (chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes).

Les clubs envoient impérativement la liste des archers de leurs équipes au moins 6 jours avant la compétition (pour une manche, comme pour la Finale). Passé ce délai, les archers ne seront pas assurés d'avoir de place.

D. La compétition

1. Les 2 manches

1 catégorie :

Mixtes Adultes en arc à poulies – maximum : 8 équipes par zone

Le nombre de zones sera défini en fonction du nombre d'équipes engagées.

PHASE 1 : Tir de qualifications (type compétition individuelle)

Distance de tir et blason :

Catégorie	Distance	Blason
Adultes CO	50m	Spot Ø80cm

Echauffement à la distance (20 à 45 minutes)

2 séries de 6 volées de 6 flèches

Le tir en ABC sera privilégié.

A l'issue du classement de l'épreuve de qualification, les scores des 3 meilleurs archers de l'équipe seront comptabilisés pour effectuer un classement, les équipes seront réparties suivant les tableaux ci-après.

PHASE 2 : Duels (en rotation)

Distance de tir et blason :

Catégorie	Distance	Blason
Adultes CO	50m	Spot Ø80cm

Une réunion des capitaines d'équipe aura lieu avant les duels.

- ⇒ 2 volées d'entraînement pour toutes les équipes avant le 1^{er} match (en rotation ou non, au choix des équipes) : les 4 archers peuvent tirer. Puis, pour les équipes n'ayant pas de 1^{er} tour, elles auront la possibilité de tirer 3 volées au rythme des feux (en rotation, 2 flèches par archer).
- ⇒ En match : 1 volée = 6 flèches (2 par archer) en rotation en 2 minutes
- ⇒ La composition des 3 archers "titulaires" de l'équipe peut changer à chaque volée
- ⇒ Matchs en points pour les arcs à poulies : 4 volées
 - L'équipe réalisant le plus gros score sur le cumul des 5 volées gagne le match
 - En cas d'égalité à l'issue du match : tir de barrage selon le règlement fédéral

Répartition des duels :

La compétition se fera par élimination directe avec des tableaux montants (équipes gagnantes) et descendants (équipes perdantes).

Les équipes gagnantes en 1/4 de finale sont qualifiées pour les 1/2 de finale, les équipes perdantes se retrouvent dans un tableau pour la 5^e place, etc.

Tableau des matchs pour 8 équipes maximum :

1/4 de finale			1/2 finale			Finale OR		
1	M1	Equipe 5	1	M5	Gagnant M1	1	M9	Gagnant M5
2		Equipe 4	2		Gagnant M2	2		Gagnant M6
3	M2	Equipe 8	3	M6	Gagnant M3	Finale Bronze		
4		Equipe 1	4		Gagnant M4	3	M10	Perdant M5
5	M3	Equipe 2				4		M11
6		Equipe 7	Places 5 à 8			Places 5 à 6		
7	M4	Equipe 3	5	M7	Perdant M1	5	M11	Gagnant M7
8		Equipe 6	6		Perdant M2	6		Gagnant M8
			7	M8	Perdant M3	Places 7 à 8		
			8		Perdant M4	7	M12	Perdant M7
						8		Perdant M8

Tableau des matchs pour 4 équipes maximum :

1/2 finale			Finale OR		
1	M1	Equipe 4	1	M3	Gagnant M1
2		Equipe 1	2		Gagnant M2
3	M2	Equipe 2	Finale Bronze		
4		Equipe 3	3	M4	Perdant M1
			4		Perdant M2

Dans le cas d'une catégorie de 3 équipes, les équipes se rencontreront entre elles. Matchs entre toutes les équipes et classement en fonction du nombre de victoires (en cas d'égalité de victoire, départager avec le total des scores des duels cumulés) sans finale.

Dans le cas d'une catégorie de 2 équipes, elles se rencontrent sur 3 duels.

PHASE 3 : Classement des manches

Attribution des points par manche pour 8 équipes et moins :

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e
Points	20	16	12	9	6	4	2	1

Pénalité équivalente à la moitié des points de l'équipe classée 1^{ère} est prévue en cas de non-participation de l'équipe complète à une manche (tir de qualification et duels).
Aucun point à une équipe incomplète au tir de qualification (pas de matchs).

En cas d'annulation d'une manche, les classements se feront sur la manche réalisée.

En cas d'intempéries, le classement des tirs de qualification seront pris en compte, même si les matchs ont commencé.

En cas d'égalité au classement général à l'issue des 2 manches, le départage sera effectué d'abord par le meilleur total des qualifications sur le cumul des manches, puis par le nombre de matchs remportés et enfin par un tirage au sort pour définir le classement.

Qualification à la Finale de la DR Honneur

8 équipes sont qualifiées à la Finale de la DR Honneur :

- ⇒ Si 2 zones : les 2 premières équipes de chaque zone seront complétées des 4 meilleures équipes restantes sur le cumul des tirs de qualification effectués sur les 2 manches
- ⇒ Si 3 zones : les 2 premières équipes de chaque zone seront complétées des 2 meilleures équipes restantes sur le cumul des tirs de qualification effectués sur les 2 manches

2. La Finale

1 catégorie :

Mixtes Adultes en arc à poulies – 8 équipes qualifiées

PHASE 1 : Tir de qualifications (type compétition individuelle)

A l'issue du classement de l'épreuve de qualification, les scores des 3 meilleurs archers de l'équipe seront comptabilisés pour effectuer un classement, les équipes seront réparties suivant le tableau ci-après.

PHASE 2 : Duels (en rotation)

Répartition des duels :

La compétition se fera par élimination directe avec des tableaux montants (équipes gagnantes) et descendants (équipes perdantes).

Les équipes gagnantes en 1/4 de finale sont qualifiées pour les 1/2 de finale, les équipes perdantes se retrouvent dans un tableau pour la 5^e place, etc.

Tableau des matchs :

1/4 de finale			1/2 finale			Finale OR		
1	M1	Equipe 5	1	M5	Gagnant M1	1	M9	Gagnant M5
2		Equipe 4	2		Gagnant M2	2		Gagnant M6
3	M2	Equipe 8	3	M6	Gagnant M3	Finale Bronze		
4		Equipe 1	4		Gagnant M4	3	M10	Perdant M5
5	M3	Equipe 2				4		Perdant M6
6		Equipe 7	Places 5 à 8			Places 5 à 6		
7	M4	Equipe 3	5	M7	Perdant M1	5	M11	Gagnant M7
8		Equipe 6	6		Perdant M2	6		Gagnant M8
			7	M8	Perdant M3	Places 7 à 8		
			8		Perdant M4	7	M12	Perdant M7
					8	Perdant M8		

E. Classement final et accession en DRE

Equipe Championne Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

L'équipe gagnante de la Finale sera déclarée Championne Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la DR Honneur (même si le club a une équipe en division supérieure).

Accession à la Division Régionale Excellence (DRE)

À l'issue de la Finale de la DR Honneur, les 2 équipes finalistes accèderont à la DR Excellence arc à poulies la saison suivante.

En cas de désistement d'une de ces 2 équipes, l'équipe classée 3^e de la DRH sera repêchée et accèdera à la DR Excellence arc à poulies.

Références : manuel de l'arbitre et filière sportive FFTA